

**REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE CONFORT
Délibération du Conseil Municipal**

Délibération N° 2014-74

L'an deux mille quatorze, le dix juillet à 18 heures 30 minutes les membres du Conseil Municipal de la commune de CONFORT se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur JERDELET Michel, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 2 juillet 2014.

Membres présents : M. JERDELET Michel – M. BRIQUE Daniel - M. DA SILVA Dominique - Mme PILLARD Monique - M. CASTIGLIA Raphaël - M. JACQUINOD Mathieu - M. SAINT CYR Laurent - M. JERDELET Sébastien - Mme POCHET Marie-Christine - M. PILLET Gabriel - Mme CARTANT Florence - M. GRIVET Cédric - M. MOLLON Rémi - Mme MOLLON Alexandra

Absente représentée excusée : Mme POLTANI Annie a donné pouvoir à Mme PILLARD Monique.

Mme POCHET Marie-Christine est nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale.

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Conseillers votants : 15
Résultat des votes : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

OBJET :

Arrêt du projet de révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme et bilan de la concertation.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal les conditions dans lesquelles la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été mise en œuvre, et à quelle étape de la procédure il se situe.

Il rappelle les motifs de cette révision, explique les nouveaux choix d'aménagement et précise quelles seront, pour chacune des zones, les règles d'urbanisme applicables.

Il présente le bilan de la concertation en annexe de la présente délibération.

Après avoir entendu l'exposé du maire,

Vu la délibération du 21 juillet 2010 prescrivant la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme actuellement opposable énonçant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de la concertation,

Vu la phase de concertation menée en mairie du 21 juillet 2010 jusqu'à ce jour 10 juillet 2014,

Vu le bilan de la concertation,

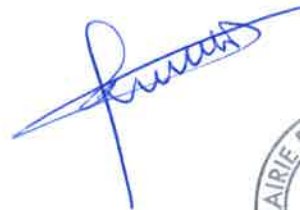
Vu le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durables, le règlement, les documents graphiques et annexes ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Tire le bilan de la concertation relatif à la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme dont l'intégralité de celui-ci est annexée à la présente délibération,
- Arrête le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente et comportant l'évaluation environnementale et de sa mise en œuvre,
- Précise que le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme est prêt à être transmis pour avis :
 - aux personnes publiques qui ont été associées à son élaboration,
 - aux communes voisines,
 - à l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre,
 - aux établissements publics de coopération intercommunale voisins,
 - aux organismes ou gestionnaires de logements à loyer modéré,
 - à la personne publique initiative de ZAC,
 - au centre régional de propriété forestière,
 - à l'institut national de l'origine et de la qualité,
 - à la commission départementale de la consommation des espaces agricoles,
 - aux organismes ou associations en ayant fait la demande,
 - à l'autorité environnementale.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et sera transmise à monsieur le Préfet de l'Ain.

Ainsi fait et délibéré, à CONFORT le 10 juillet 2014.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
M. JERDELET



Transmission en préfecture de Bourg en Bresse
et Publication le 17/07/2014

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : ARRET DU PROJET DE REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EN PLAN LOCAL D'URBANISME ET BILAN DE LA CONCERTATION

Date de transmission de 17/07/2014

l'acte :

Date de réception de 17/07/2014

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte : 2014-74 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 001-210101143-20140710-2014-74-DE

Date de décision : 10/07/2014

Acte transmis par : Nadine FAGES

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 2. Urbanisme
2.1. Documents d urbanisme
2.1.2. PLU

